

CAP PREVENTION

Le bulletin Santé Sécurité au Travail
des animateurs et des dirigeants

N°5 - 2010
Départements 04-05-84

SOMMAIRE

Page 1 :

Journée réseau octobre 2009 :
les facteurs psychosociaux

Page 2 :

Le risque routier professionnel
Rendez-vous
Pour en savoir plus

Mieux comprendre les risques psychosociaux pour mieux agir

Intervenants : R. Tremblay, Conseiller en Prévention et F. Blot, Médecin du Travail

Un accord national interprofessionnel sur le stress au travail a été signé le 2 juillet 2008. Celui-ci met en avant la lutte contre le mal être au travail. Cette dernière induira une plus grande efficacité et une amélioration de la santé et sécurité au travail pour les entreprises.



Cet accord rappelle également que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Les salariés doivent eux se conformer aux dispositions de l'employeur.

Cette matinée a permis d'évoquer les différents stress et leurs conséquences ainsi que les facteurs du mal être au travail. Différents outils de diagnostic pour aider à évaluer ce risque en entreprise ont également été présentés.

Des premières mesures de prévention ont enfin été listées de manière non exhaustive :

Cette première demi-journée a permis d'aborder ce sujet, considéré comme tabou, qui ne concerne pas uniquement les grosses structures.

A votre demande, d'autres interventions pourront suivre. Votre Conseiller en Prévention peut également vous aider à évaluer ce risque au sein de votre structure.



CAP PREVENTION

LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Avec la sécurité routière de Vaucluse

L'après midi de cette rencontre a été consacrée aux enjeux du risque routier en entreprise avec notamment l'intervention de Mme Pacaud, de la sécurité routière 84.

Conduire c'est travailler : un rappel sur les définitions, accident de mission, accident de trajet a été fait.

Afin de mieux évaluer le risque routier en entreprise, divers thèmes ont été abordés :

- le transport des produits phytosanitaires,
- l'évolution de la réglementation FIMO/FCOS au 10/09/09,
- l'intégration de ce risque dans le document unique d'évaluation des risques.

Quelles questions se poser pour bien évaluer ce risque au sein de votre entreprise :

- Les véhicules utilisés sont des véhicules personnels ou de l'entreprise ?
- L'état des véhicules ?
- Liste et permis des conducteurs ?
- Organisation des déplacements ?
- Infrastructures de l'entreprise ?

Et maintenant, à vous de jouer...



PROCHAIN RENDEZ-VOUS : 20 mai 2010

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la date de la Saint Bernardin.

Votre rencontre annuelle se déroulera au sein d'une entreprise. Elle abordera deux thèmes majeurs dans l'entreprise :

- les formations obligatoires (postes à risque, nouveaux,)
- Les vérifications périodiques obligatoires.

POUR EN SAVOIR +

A vos questions !

Des documents utiles :

Sur le site de l'inrs :

- Choisir son véhicule utilitaire (ED 6046)
- Le risque routier en mission, guide d'évaluation des risques (ED 986)
- Stress au travail = les étapes d'une démarche de prévention (ED 6011 et ED 6012)
- Y aurait-il du stress dans votre entreprise ED 973

Au service prévention

- Accord cadre national sur stress au travail
- Diagnostic Excel sur analyse climat social entreprise
- Enquête risques psychosociaux au travail (SUMMER)
- Synthèse réunion animateur octobre 2009
- Autres dossiers techniques et articles

Pour nous
contacter :

Gap

PRP : 04.92.40.11.65

MT : 04.92.40.11.35

Avignon

PRP : 04.90.13.66.99

MT : 04.90.13.67.74

Manosque

PRP : 04.92.73.49.73

MT : 04.92.72.10.53

PRP : Prévention des Risques Professionnels
MT : Santé au Travail
Internet : www.msa05.fr ou www.msa84.fr